DEL 20.06.2014-052 : Elaboration de la liste des jurés d'assises.

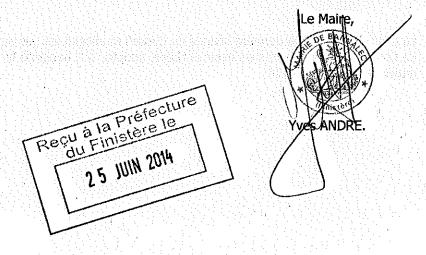
Comme chaque année, en application des articles 254 et suivants du Code de Procédure Pénale, il doit être procédé, publiquement, au tirage au sort des citoyens de la Commune appelés à être inscrits sur la liste communale préparatoire de la liste annuelle des personnes susceptibles d'exercer les fonctions de juré de la Cour d'Assises du Finistère pour l'année 2015.

Ce tirage est fait par le Maire, à partir de la liste électorale, en présence des membres du Conseil municipal.

Les personnes suivantes sont désignées :

- BADRE Pascal, 12, rue de Château d'eau
- CARER Antoine, Hent Ster
- WOLFF Céline, 6, rue Vincent Vidal
- ALAIN Christian, 13, Chemin du Bois
- GOUGAY Françoise, Baradozig Kerignan
- BUREL Madeleine, Caront Glaz
- BERTHOU Eric, Petit Saint Lucas
- LE DOEUFF Fabienne, 8, rue Jean Moulin
- BERTHOU Yves, 42, rue des Frères Le Gac
- PRIMA Marie-Thérèse, Loge Louarn
- MORVAN Pascale, 12, rue de Kerguyader
- HUITRIC Olivier, Stang Keryannic

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

L'An deux mil quatorze, le vingt juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h30, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le douze juin deux mil quatorze, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme Marie-France LE COZ, M. Guy LE SERGENT, Mme Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Jérôme LEMAIRE, M. Marcel JAMBOU, M. Gérard VIALE, M. Alain LE BRUN, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Patricia DELAVAUD, Mme Marie-Josée TOULLEC, Mme Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, Mme Martine PRIMA, Mme Eva COX, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Stéphane LE GUERER, Mme Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TAËRON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, M. Michel LE GOFF, Mme Denise DECHERF, M. Stéphane POUPON.

Etaient absents:

Mme Nicole RIOUAT, excusée, qui a donné procuration à Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ (partie en cours de séance),

Mme Josiane ANDRÉ, excusée, qui a donné procuration à Mme Marie-France LE COZ,

M. Sylvain DUBREUIL, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Yves ANDRÉ,

M. Guy DOEUFF, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Roger CARNOT,

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire. Le Conseil Municipal a choisi M. Jérôme LEMAIRE, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 avril 2014.